



Des criminologues, comme Laurent Muchielli ou Nicolas Queloz, montrent qu'aujourd'hui 95% des jeunes entre 10 et 18 ans ont transgressé au moins une fois la loi. Cette forte proportion s'explique, entre autres, par les vertus symboliques de la transgression et participe à se sentir exister comme acteur afin de s'approprier la limite. Mais la délinquance est, pour la plupart des mineurs mis en cause, réactionnelle ; elle est l'expression d'un mal être. Seuls 12% de l'ensemble des mineurs en conflit avec la loi se retrouvent un jour devant un juge. La médiation pénale s'inscrit dans le cadre de la justice restaurative, qui a pour but de restaurer le tissu social là où le délit l'a transpercé en mobilisant les compétences de l'auteur, de la victime et de la collectivité pour réparer les torts causés.

Contexte

Le code de justice pénal des mineurs entré en vigueur depuis le 30 09 2021, introduit le recours à la médiation en alternative aux poursuites ou dans le cadre du module de réparation de la Mesure Educative Judiciaire.

La mise en œuvre de la médiation à destination des mineurs dans un cadre pénal est une activité nouvelle pour les professionnels du secteur éducatif et judiciaire.

La mise en place de cette formation est au croisement du développement des compétences professionnelles et du besoin de l'autorité judiciaire.

Objectifs de la formation

- Appréhender la notion de médiation et son application dans le champ de la justice pénale des mineurs
- Distinguer la médiation prononcée en alternative aux poursuites ou dans le cadre du module de réparation de la mesure éducative judiciaire
- Identifier la place et les enjeux judiciaires et éducatifs de la médiation pénale dans le Code de Justice Pénale des Mineurs
- Appréhender les acteurs et les étapes du processus de la médiation en réponse à une infraction commise par un mineur
- Appréhender les besoins de l'auteur et de la victime
- Appréhender les savoirs faire méthodologiques qui permettront à l'éducateur de préparer, mettre en œuvre et faire le bilan de la médiation pénale



Programme :

➤ JOUR 1 : Représentations, concepts, enjeux et acteurs

- Le concept de médiation : définition, rappels historiques, enjeux éducatifs
- Les enjeux judiciaires et éducatifs de la médiation pénale appliquée aux mineurs dans le cadre juridique de la médiation pénale
- Les acteurs : médiateur, auteur, victime

JOUR 2 : Aspects éducatifs, sociologiques, psychologiques et le processus de médiation

- La responsabilisation et la conscientisation de l'auteur, l'apaisement du conflit, la place du professionnel
- Le processus de médiation pénale
- Les techniques d'entretien

➤ JOUR 3 : Mises en situation : préparer et conduire la médiation pénale

➤ JOUR 4 : Mises en situation : conduire la médiation pénale, faire le bilan et rendre compte



Inscription

- sur le site www.ecole-ests.fr (dossier d'inscription à télécharger)
- par mail à formationcontinue@eests.org
- en venant retirer un dossier d'inscription directement sur les sites. Dossier à renvoyer par voie postale sur le site choisi, en mentionnant « Service Formation Continue ».

Informations complémentaires



Durée / Dates

Durée :

- ✓ 4 jours, soit 24 heures

Dates formation :

- ✓ A DETERMINER EN 2023



Lieux

EESTS Lille Métropole :
22 rue Halévy - 59000 LILLE
03.20.93.76.16

Possibilité d'intervenir sur terrain employeur

Public



Cette formation s'adresse à tout professionnel du secteur social ou médicosocial

- amené à mettre en œuvre des actions de médiation pénale en direction des mineurs ;
- ayant pour projet professionnel mettre en œuvre des actions de médiation pénale;
- ayant un intérêt pour la protection de l'enfance, la prévention de la délinquance, la justice des mineurs...

Prérequis

Pas de prérequis spécifiques

Modalités d'accès

Inscription auprès de l'EESTS Lille sur le site www.eests.org

Demande par mail à formationcontinue@eests.org

ou contact téléphonique au 03.20.93.23.32.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Apports théoriques
- Apports méthodologiques
- Mises en situation pratique, appuyées sur une pédagogie active
- Etudes de cas concrets

Modalités d'évaluation et validation

- Evaluation des connaissances à l'entrée en formation sur la base d'un questionnaire
- Evaluations formatives tout au long du parcours de formation à partir de questionnements à l'oral, de debriefing et de retours sur les corrections d'exercices
- Evaluations sommatives à la fin de la formation
- Evaluation de la formation à l'issue de la formation (satisfaction des participants)

Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)

En cas de besoins spécifiques, nous en informer (formationcontinue@eests.org) la demande sera transmise au référent handicap.



Voie d'accès

Formation continue



Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les étudiants/es/stagiaires sont des professionnels issus du champ de l'éducation spécialisée, de l'action sociale et médicosociale, des travailleurs sociaux en exercice et des cadres pédagogiques de notre centre de formation.

Chaque formateur détient des savoir-faire issus de ses expériences de terrain et des compétences qu'il mobilise au service de l'accompagnement des étudiants.es /stagiaires.



Contact

formationcontinue@eests.org



Coût

Nous contacter
Devis sur simple demande